

NON À L'AUSTÉRITÉ DANS LE SECOND DEGRÉ !

Le budget du gouvernement Lecornu adopté après un nouveau passage en force prévoit pour le Second degré une véritable saignée : 1365 postes de professeurs et professeuses supprimés, sans création de postes de CPE ni d'AED, ni de PsyEN affectés dans les établissements et CIO, ni de personnels de santé et sociaux. La création de 500 postes d'AESH réellement nouveaux ne permettra pas l'accompagnement nécessaire à tous les élèves en situation de handicap.

Les rares créations de postes de personnels administratifs, pourtant indispensables au fonctionnement des établissements, aux élèves et à leurs familles, ne permettront pas de couvrir les besoins, d'autant qu'elles ne concerneront pas les établissements scolaires.

Des milliers de fermetures de divisions sont à prévoir, bien plus que ne le justifient les évolutions démographiques, dégradant une nouvelle fois les conditions de travail dans les classes des collèges et lycées, comme dans les vies scolaires et les services administratifs.

En parallèle, aucune mesure salariale ne figure au budget 2026 : gel du point d'indice, report sine die de toutes les discussions sur les éléments de rémunération, de progression et d'organisation des carrières et des grilles de rémunération. Dans le même temps, les droits à protection sociale de l'ensemble des fonctionnaires sont sans cesse grignotés : la journée de carence est maintenue, de même que la ponction de 10% sur les rémunérations des congés maladie ordinaires, et c'est désormais au temps partiel thérapeutique et aux autorisations d'absence médicales et familiales d'être dans le collimateur.

Notre académie n'est pas épargnée, et subit une reprise de moyens que nous n'avons pas connu depuis de très nombreuses années, avec, pour la rentrée 2026 :

- 84 postes supprimés de professeurs et professeuses au global dans le Second degré ; 136 postes enseignants retirés aux 247 collèges publics ;
- 6 postes enseignants retirés aux lycées généraux et technologiques ;
- entre 19 et 50 postes repris sur les classes des établissements pour la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité ;
- Une seule création de poste de CPE, correspondant à l'ouverture d'un collège ;
- Aucune évolution du nombre de PsyEN ;
- Aucune garantie de bénéficier de postes d'AED ou d'AESH supplémentaires pour accompagner les élèves dans leur diversité.

La rentrée 2026 s'y prépare dans des conditions inacceptables, avec de multiples et sérieuses répercussions dans les établissements scolaires publics, où les Conseils d'Administration contestent les effets de l'austérité sur les dotations accordées : fermetures de divisions ; menace sur les options ; impossibilité d'accès à des spécialités en lycée ; développement des compléments de service ; mesures de carte scolaire. Les vies scolaires ne sont pas mieux loties, pas plus que ne seront accompagnées les missions d'orientation, de suivi de la santé ou de l'assistance sociale des élèves.

L'heure est à la mobilisation contre les conséquences de ce budget d'austérité qui sacrifie le Service public d'Éducation dans le Second degré, les conditions de travail et d'exercice des personnels, l'avenir de la jeunesse.

Dès le 9 mars, nos organisations syndicales appellent les personnels des collèges et lycées à :

- **se réunir, et à organiser dans les établissements des actions pour rendre visibles les besoins pour préparer la rentrée 2026 dans de bonnes conditions, à médiatiser les difficultés à venir, à s'adresser aux parents d'élèves et aux élus locaux ;**
- **participer dans les départements aux initiatives qui y seront organisées : conférences de presse, assemblées générales, rassemblements, etc ;**

manifester nombreuses et nombreux à l'occasion de la réunion des Comités Sociaux d'Administration (CSA) départementaux, en recourant au besoin à la grève.